

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	CHEVALIER	Numéro	7510058803
Adresse du site	8, rue de Lamarck	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	29/08/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 110°, 240° et 330°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 (23m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 110° <5V/m - 240° <5V/m - 330° <5/m 5G (3500) : 110° <4V/m - 240° <5V/m - 330° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	23.25m		

Incidence visuelle

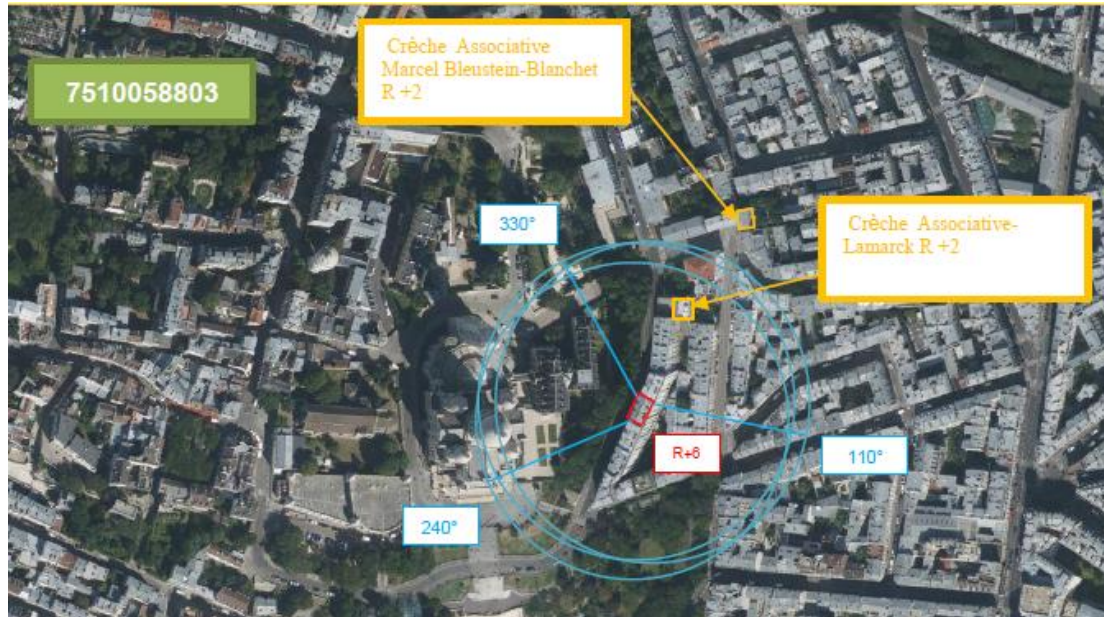
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées pour la 3G/4G/5G NR2100 / 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

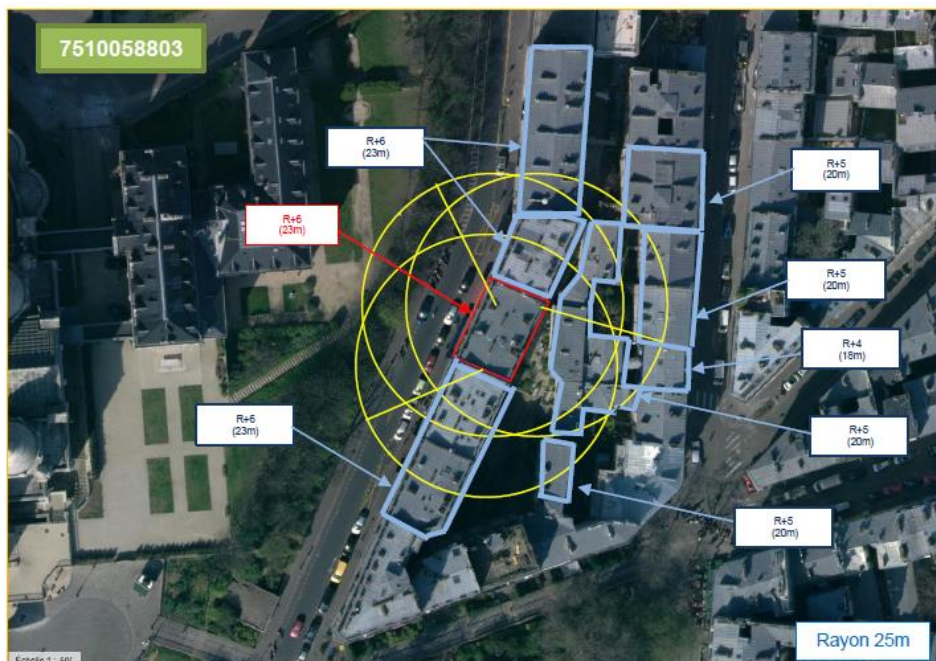
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Associative Marcel Bleustein-Blanchet	20 Rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris	9m	NON	120m	0.06
Crèche Associative-Lamarck	16 Rue Lamarck , 75018 Paris	9m	NON	52 m	0.36

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

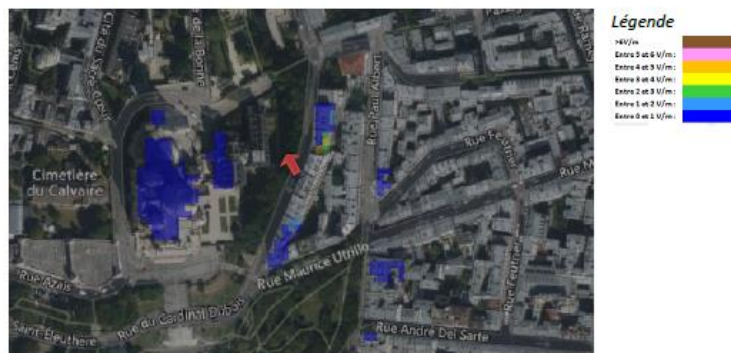
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	21.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 330°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

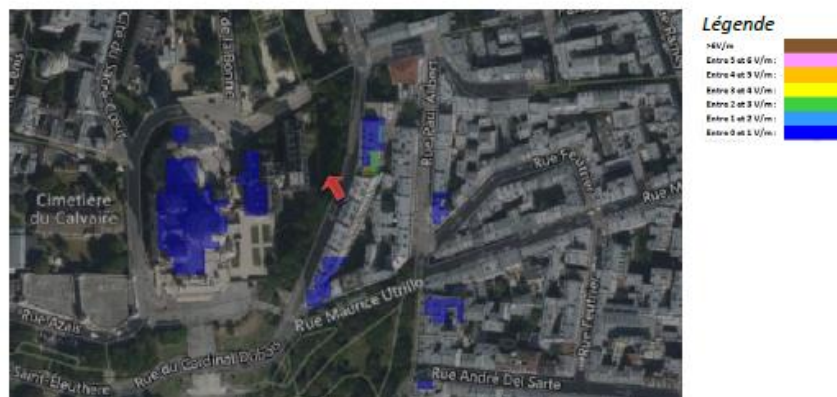
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	24.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 330°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 110° :



Azimut 240° :



Azimut 330° :





**Direction de la Transition Ecologique et du Climat
Département Téléphonie Mobile**